

Leynhac



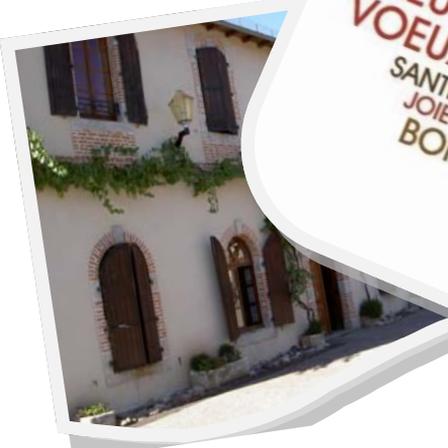
Dessin réalisé par la classe de CE2 (Baptiste Dimitri Julie Marie Mathis Soraya)



Dessin réalisé par la classe de CE1 (Clément Lisa Mathilde)



ARGENT ^{mai} BONNES ^{30/01} AMOUR
 HAPPY ^{février} RESOLUTIONS ^{février} SANTÉ
 FÊTES ^{juillet} HAPPY NEW YEAR ^{decembre} TCHIN!
 MEILLEURS ^{novembre} VOEUX ^{mars} BONHEUR
 SANTÉ ^{avril} JOIE ^{avril} BONNE ^{avril} ANNÉE
 JOIE ^{avril} NOUVELLE ^{avril} ANNÉE
 AMOUR ^{avril} TCHIN!
 2013
 AMOUR ^{avril} BONNE ^{avril} ANNÉE
 JOIE ^{avril} NOUVELLE ^{avril} ANNÉE
 FUTUR ^{avril} HAPPY NEW YEAR ^{avril}



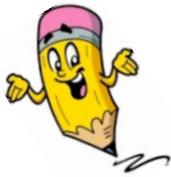
Sommaire

EDITORIAL P.4



VIE MUNICIPALE P.5

- Budget
- Le CCAS
- Service technique
- Visite du préfet
- Inauguration de la place du 18 Mars 1962 et de sa stèle
- Commémoration de l'Armistice
- Jean-Claude Marcenac



CADRE DE VIE P.9

- Le réseau d'eau
- Logements communaux
- Aménagement des combles
- Notre Dame en Châtaigneraie

ENFANCE ET JEUNESSE P.13

- La vie de l'école
- Transport scolaire
- Nouveau local pour la garderie scolaire
- Tarifs 2012 /2013



Vie ASSOCIATIVE ET ANIMATION P.15

- Association des Parents d'Élèves
- Comité des fêtes
- Bogu'Art Leynhac
- Société de Chasse de Leynhac
- Leynhac Moto QUAD
- Club de l'amitié
- Association Marguerite et Joseph CLAUZET

VIE ECONOMIQUE P.21

- Zoom sur



VIE PRATIQUE P.23

- Tarifs Municipaux
- Tarifs Salle Jean Cipièrre
- Etat civil



EN BREF P.26

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS P.27



Chères Leynhacoises, Chers Leynhacois,

L'année 2012 se termine sur des notes décevantes : plus de messes régulières le dimanche matin, et la fermeture de CASTA NEA, notre sympathique restaurant en liquidation judiciaire.

Même si la municipalité n'est pas pour grand chose dans cet épisode douloureux, au nom de principes républicains de laïcité et de gestion privée, c'est toute la vie du bourg de LEYNHAC qui en est particulièrement affectée et des services de proximité qui ne sont plus assurés. Mais là, où cela fait le plus mal, c'est de voir un gâchis par manque de communication, car depuis début août, le Président de la communauté de commune qui se tenait prêt à recevoir les gérants, n'a été vraiment saisi du fond du problème comptable que le jeudi 29 novembre. Double préjudice pour nous, car un repreneur sérieux qui avait pris contact avec nous, fin août, en a eu assez d'attendre et est parti s'installer dans la Loire.

Pour ce qui est de nos travaux et dossiers en cours, la remise en état des chemins communaux s'est déroulée convenablement avec cette arrière-saison ensoleillée, et les marchés concernant les appels d'offre pour les travaux du presbytère sont réalisés. L'architecte MAROT a réuni toutes les entreprises pour planifier le calendrier de travail.

Concernant les dossiers relevant de la compétence du Département, les dernières négociations avec les riverains de la D 151 sont terminées et les travaux doivent commencer au début de l'année 2013 entre le Ventalou et La Croix de Pierre.

En 2013, d'autres travaux importants sont programmés sur la départementale entre Leynhac et Boisset et en particulier dans la Côte de la Florette. C'est un dossier que j'ai constamment relancé depuis 5 ans auprès du Président du Conseil Général qui devrait enfin aboutir.

Pour ce qui est de l'établissement, le dossier est en négociation au service Solidarité du Conseil Général car l'A.R.S. (Agence Régionale de Santé) vient de proposer 16 lits médicalisés au Département du Cantal. Nous attendons d'une telle proposition, quelques lits médicalisés, rattachés à ce projet car nombre de familles des 4 cantons de La châtaigneraie cantalienne et du Ségala lotois et aveyronnais doivent faire face aujourd'hui à des placements extérieurs à notre Région. L'éloignement les pénalise sérieusement en raison d'un réseau routier particulièrement accidenté.

Le canton de Maurs, en raison de sa position géographique et de son climat, a des atouts à faire valoir. Le Directeur de l'Agence de Santé disait l'autre jour à AURILLAC, à l'occasion de l'inauguration de la maison de retraite du Cap Blanc : « Il manque 24.000 places en maison de retraite en Auvergne et 400 places pour personnes handicapées ; » c'est dire qu'il y a des chantiers à saisir pour notre territoire et le secteur rural ne doit pas être oublié. Notre cadre de Vie est de qualité, et il faut le faire savoir. De plus, nous avons besoin de maisons de retraite diversifiées.

Leynhac, a vu le départ de familles des appartements HLM., 3 logements sont libres actuellement et nécessitent de sérieuses remises en état par LOGISENS nouvelle société HLM. De nouvelles familles sont venues s'installer à Leynhac, nous aurons l'occasion de vous les présenter.

La garderie de l'école bénéficie d'une salle mieux chauffée et l'école disposera d'une salle de travail supplémentaire pour sa bibliothèque et travaux pédagogiques.

En cette fin d'année, je voudrais remercier tous ceux qui œuvrent à la bonne marche de notre collectivité, sans oublier tous les animateurs bénévoles de nos nombreuses associations. Merci aux élues qui rédigent et mettent en forme ce bulletin, qui d'après ce que j'entends, est apprécié de tous. Ma volonté, c'est d'être disponible et à votre écoute. Je trouverai toujours un moment pour dialoguer avec vous de vos problèmes, même si l'emploi du temps d'un maire aujourd'hui, est chargé de multiples réunions où le représentant de la commune se doit d'être présent.

L'Avenir de Leynhac motive mon engagement et celui de mon équipe, pour vous satisfaire, entreprendre, pour favoriser notre vie locale vers un avenir meilleur.

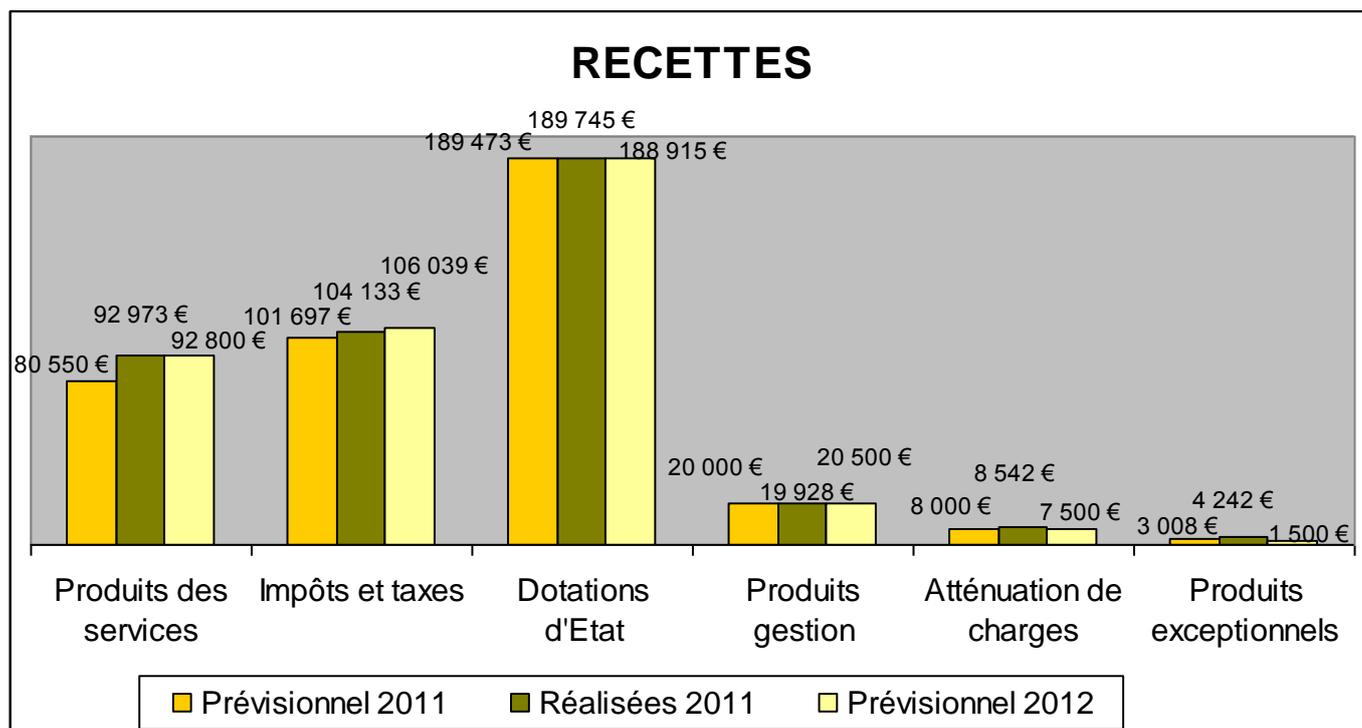
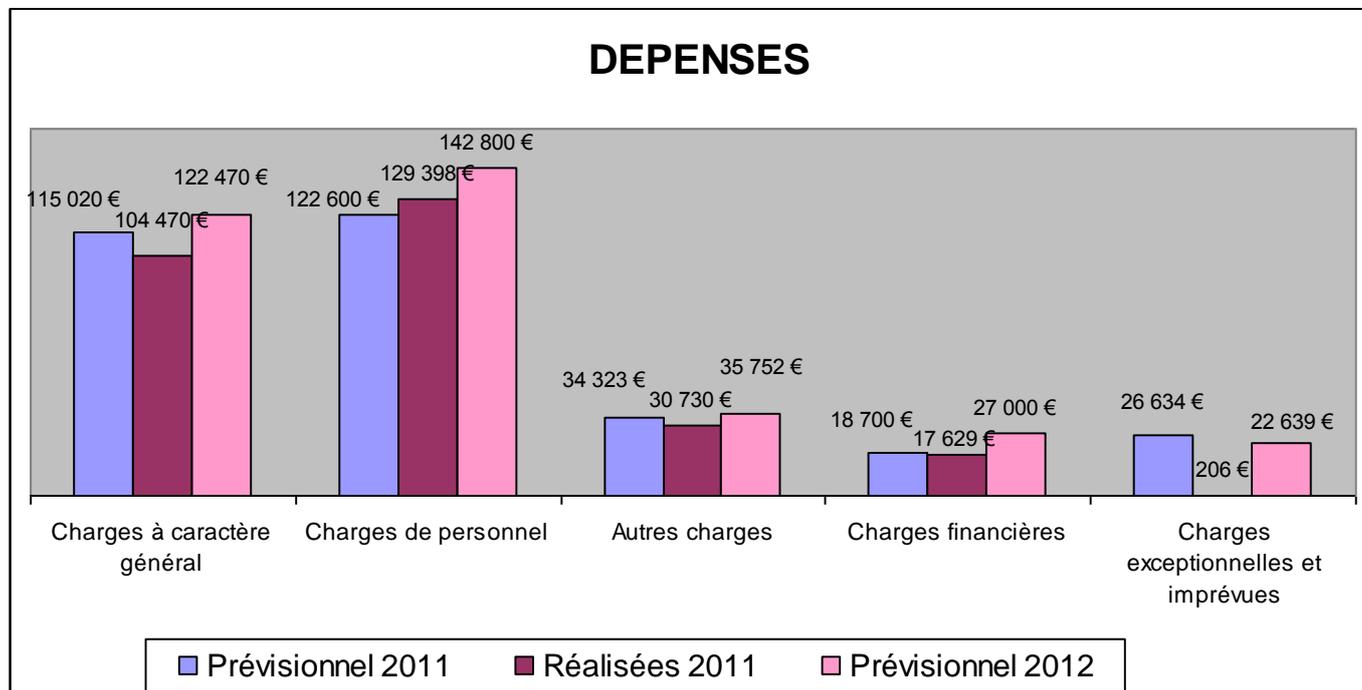
A vous Tous, à vos familles, à vos proches actuellement malades, je formule des vœux de paix, de santé et de bonheur.

Bonne et Heureuse année 2013.

Jacques CAUMON Maire de Leynhac.

Le budget

Le budget de fonctionnement de la collectivité est équilibré de la manière suivante :



Par ailleurs, comme chacun a pu s'en rendre compte, les taux d'imposition, taxe d'habitation (TH), taxe sur le foncier bâti (TFB) et la taxe sur le foncier non bâti (TFNB), votés par le conseil municipal pour l'année 2012 n'ont pas augmenté.

Le CCAS

Remise des livrets :

Le 3 juin, Nathaël RIGAL et Safya LAVIGNE ont reçu leurs dons lors d'une cérémonie en présence des familles, du Maire et des membres du Conseil Municipal et du CCAS.



Noces d'or :

Accompagnés de leurs familles et amis, le 23 Décembre, M. et Mme Rives Roland ainsi que M. et Mme FONTANEL Jean ont fêté leur noce d'Or.

Pour cet exceptionnel anniversaire, un plateau gravé ainsi qu'un bouquet de fleurs leurs ont été remis.

La cérémonie s'est clôturée par un

apéritif dans une ambiance très conviviale.

Nous souhaitons à ces jeunes mariés tous nos vœux de bonheur. Et qu'ils se prolongent encore longtemps, entourés de l'affection de leur famille et amis.

Repas et colis de fin d'année :

Dimanche 16 Décembre, les membres du Centre Communal d'Actions Sociales et le conseil Municipal ont accueilli nos aînés de plus de 65 ans à la salle « Jean Cypière » pour leur repas annuel.

Cinquante personnes ont partagé le verre de l'amitié en écoutant le discours du Maire et ont profité d'un succulent repas préparé par Elise, la viande a été offerte par l'ACCA et l'animation était assurée par Alain, Gérard et Albert CAUMON.

Pour les personnes de plus de 80 ans et ne pouvant se rendre au repas, un colis leur a été apporté par les membres du CCAS, soit 28 colis (dont 7 doubles) et 4 colis pour celles résidants en maison de retraite.



Aides aux familles :

Pour rappel, le CCAS accorde aux familles domiciliées sur la commune et dont les enfants participent à des VOYAGES D'ETUDES (École communale, Collège, Lycée) une aide forfaitaire de 5,50 euros par enfant et par nuitée dans la limite de 5 nuitées, du jour de départ au jour de retour. Pour les élèves des lycées une attestation de présence certifiée par l'établissement scolaire devra être produite.

Ventes de piquet :

- Piquets appointés 1,50 euro l'unité

- Piquets de berger 0,75 euro l'unité

Service technique

Suite à la décision de ne pas titulariser Thomas Porté à la suite de sa période d'essai, la commune a lancé de nouvelles annonces pour le poste. Et c'est Dimitri FEL qui a rejoint les services techniques de notre commune depuis le 1^{er} octobre en contrat CDD de 12 mois, son évolution professionnelle sera évaluée trimestriellement. Il est actuellement domicilié sur Aurillac.

Visite du préfet

L'Inauguration du multiple rural a eu lieu vendredi 17 février en présence du Préfet du Cantal, de la Communauté de Communes du Pays de Maurs et des élus de notre département.

Ils étaient conviés également à découvrir les travaux de rénovation de la Place de l'Eglise et de la Fontaine. Notre village se redynamise et met en avant son histoire et son patrimoine architectural.



Hommage à une figure emblématique de notre commune

Le 18 Janvier 2012, c'est avec une profonde émotion que la commune a appris le décès d'André MARCENAC, une figure chaleureuse et emblématique de notre bourg de LEYNHAC. Un mal implacable a triomphé de son courage, de sa ténacité dans cette longue épreuve.

Ancien premier adjoint, il a assuré 6 mandats successifs, soit 37 années comme élu et serviteur de notre commune. Il a toujours pris ses fonctions à cœur. C'était un élu assidu à ses permanences à la mairie.

André MARCENAC était un « Homme de bon sens », un homme simple qui sentait les choses et qui par son sens relationnel et le respect des autres savait communiquer ses passions aussi bien pour la chose publique que pour ses abeilles . C'était « Un Homme de Cœur » extrêmement sensible.

Nous avons perdu un Citoyen modèle. Au sens étymologique du terme : » Habitant de la cité considéré du point de vue de ses devoirs envers la Patrie et de ses droits et devoirs envers tous les gens de la commune.

Notre affection se tourne vers Odette et qu'elle sache que les habitants de la commune la soutiennent. André restera toujours présent en mémoire des habitants et son souvenir ne disparaîtra pas de si tôt. ...

Inauguration de la place du 18 Mars 1962 et de sa stèle

Si le 19 Mars 1962 est la date officielle du Cessez le Feu, elle est aussi une date de Paix, dans une guerre qui trop longtemps n'a pas voulu dire son nom.

La Municipalité de LEYNHAC a décidé de répondre favorablement aux souhaits de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Afrique du Nord de dresser sur chaque territoire communal, un lieu du souvenir du 19 Mars 1962. Le 25 Mars 2012, ce vœux se réalise enfin en cette année du 50 ième anniversaire par l'inauguration de la « place du 18 Mars 1962 » d' une



stèle réalisée par l'entreprise BALDY Frères, supervisée par leur père Roger BALDY, co- président du Comité FNACA du canton de MAURS.

Cette pierre de granit du terroir est symbole de ténacité, de pierre d'angle pour construire un monde de Paix et d'Espérance.

Merci à Roger BALDY et à ses fils pour ce don à la commune de LEYNHAC, don de qualité esthétique qui témoignera devant les jeunes générations des sacrifices de nos aînés en Afrique du Nord. Roger l'a réalisée avec beaucoup de cœur se souvenant que le contingent fut engagé là bas pour des périodes allant jusqu'à 27 mois et que 2 conscrits du canton y laissèrent leur vie.



Commémoration de l'Armistice



Dimanche 11 novembre s'est déroulée la Commémoration de l'Armistice de la Grande Guerre. Après la messe célébrée par le père Thierry Selves, les personnes présentes se sont rassemblées au Monument aux Morts, pour la cérémonie préparée par la Municipalité. Nous remercions Gwénaél HOUÉ, d'origine bretonne en vacance dans notre village, qui a accompagné musicalement avec sa cornemuse l'hommage rendu aux combattants morts pour la France.

Tous les participants se sont retrouvés dans la salle de la Mairie pour partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

Jean-Claude Marcenac

Lundi 20 Août, pour fêter son titre de « Prêlat d'honneur de Sa Sainteté », Monseigneur Jean Claude MARCENAC a reçu un cadeau de la part de toute la communauté Leynhacoise et alentours, entouré de sa famille, de la communauté paroissiale Notre Dame en Châtaigneraie et des habitants de Leynhac.



Le réseau d'eau

Les grands chantiers concernant l'A.E.P. sont achevés et conformes à nos engagements. Après la 1^{ère} opération, le Cayrou, le Bourg jusqu'au Sol, 2 autres projets restaient à réaliser pour 2011 et 2012.

1/ Renforcement du château d'eau Laveissière à partir du Mazet avec suppression définitive du pompage de La Verniole :

Cette opération réalisée en concertation avec les riverains par l'ENTREPRISE CAUMON s'est achevée au printemps 2012 avec la mise en conformité des 2 châteaux d'eau (sécurité + rénovation chambre des vannes), confiée à l'entreprise MATÉLEC.

Ces opérations d'un coût total de _____ ont été subventionnées par le Conseil Général avec l'appui du FEC, à hauteur de 40 %, ce qui représente une charge nette de 32 000 euros pour notre commune.

2/ Interconnexion AEP entre Saint-Antoine et Leynhac à partir des sources de Vialet pour sécuriser l'approvisionnement en eau à partir du château de Lagardette.

Cette opération a pu être menée à bien par une collaboration étroite avec le Maire de Saint-Antoine et ses adjoints, ainsi que M. Jean-Baptiste DORÉ, stagiaire au Conseil Général du Cantal, responsable de l'étude et du suivi des travaux, avec les conseils de l'ingénieur M. PERRIN.

Destiné à réaliser d'importantes économies à moyen et long terme, ce projet a été réalisé par l'entreprise LAPIERRE fin 2011 et 1^{er} trimestre 2012. D'un coût total de _____ pour la part de travaux concernant Leynhac, cette interconnexion aura réellement coûté près de 19 000 euros grâce aux aides du Conseil Général, de l'Agence Adour Garonne et de l'enveloppe parlementaire du Sénateur Jarlier ; soit un total d'aide représentant 70% de l'investissement.

Depuis juillet 2012, l'eau de Saint-Antoine a remplacé par gravité celle du pompage du Ser à partir du château d'eau de Lagardette et pour la satisfaction de tous.

Cette opération nous met à l'abri des incidents techniques dus aux pompages. L'expérience des 6 premiers mois permet d'être optimiste quant aux ressources disponibles de Saint-Antoine.

Le pompage du Ser est mis en « veilleuse » et devient une ressource de secours, par prudence.

Pour tous ces travaux AEP, nous remercions l'entreprise CAUMON - LAPIERRE – MATÉLEC, qui ont réalisé un travail soigné malgré les conditions météo parfois rudes et dont la qualité des prestations a permis les mises en service sans surprise.

Nous remercions aussi les riverains pour les efforts que nous leur avons demandés et qui ont tous compris la nécessité de ces travaux.

Enfin, nous devons un grand merci à Ms DAURÉ et PERRIN dont les études et le suivi des travaux ont été d'une extrême rigueur, ainsi que le Maire et le Conseil Municipal de Saint-Antoine qui ont accepté la maîtrise d'ouvrage de l'interconnexion.

3/ Indemnisation des périmètres rapprochés.

Une fois définies et protégées par les périmètres immédiats, les ressources en eau font aussi l'objet de mesure de protection sur des périmètres dits «rapprochés».

Des conventions ont été adressées et signées par les agriculteurs concernées des Communes de Marcolès, Saint-Antoine et Leynhac.

Ces conventions engagent propriétaires et exploitants à respecter un cahier des charges très précis dont la contre partie financière incombe aux communes au prorata des surfaces définies par l'hydrogéologue.

A ce titre, la commune de Leynhac, propriétaire des captages de la Morétie, des Barthes, de Lestancou et du Ser devra verser, début 2013 : 22965 euros aux 16 propriétaires et exploitants concernés par les 31 hectares de périmètres rapprochés.

C'est l'aboutissement d'un long chantier entamé par nos prédécesseurs et que nous nous étions engagés à achever fin 2012 et ce, sans augmentation du prix de l'eau.

Un mot sur l'assainissement :

Les nouvelles normes de plus en plus contraignantes en ce qui concerne le traitement des eaux usées nous obligent à améliorer en permanence le fonctionnement de notre station d'épuration ;

Des travaux conséquents réalisés en 2011 (près de 5000 euros) nous ont amenés à augmenter la redevance qui passe de 1€ à 1,1€/m³ pour les abonnés à l'assainissement collectif.

Enfin un rappel qui concerne l'eau de la Fontaine distribuée dans le bourg : Cette eau n'est pas potable et son usage est strictement réservé à l'arrosage.

Entretien Voirie

Cette année on été concerné pour du point à temps : le bas de commue, puis les traversées de route et quelques gros nids de poule.

Il a été aussi réalisé des travaux de consolidation du Pont de Lacoste (Reprise des pieds de culées) pour un montant de 11 454,09 € TTC.

Suite à une dégradation du chemin du Cayla, un reprofilage a été nécessaire puis mise en place et compactage de tout-venant.



Réhabilitation du local et du terrain de sports

Le Conseil Municipal va engager les travaux nécessaires pour le réaménagement du local sanitaire et la réhabilitation du terrain de sports en vue de son utilisation par les équipes de jeunes de l'École de Foot du Canton de Maurs (EFCM)

En contre partie des investissements réalisés par la commune, l'EFCM s'engage à utiliser cet environnement au minimum 5 saisons.

Logements communaux

Opération « Rénovation des Logements Communaux

La 2ème tranche de l'opération, soit la réhabilitation du logement du Presbytère a été lancée.

Cette opération consiste à réaménager et mettre aux normes un logement dans le bâtiment existant. Avec une partie maçonnerie (démolition - reprise de l'existant – ravalement), avec la restauration totale de la toiture (charpente et zinguerie), avec la reprise de toutes les huisseries (intérieures et extérieures), avec la réfection totale de l'aménagement intérieur (plâtrerie – carrelage – peinture – plomberie – électricité), soit 10 lots distincts.

Le montant estimatif des travaux est de 197 514,00 €uros HT avec le plan de financement suivant :

* Subvention DGE 2010 (20 %)	39 503,00 €
* Subvention C.Général (25 %)	49 378,00 €
* Réserve Parlementaire	5 000,00 €
* Emprunt pour la différence	

La maîtrise d'œuvre est confiée au cabinet d'Architecte SARL D. MAROT (Aurillac).

Voici la liste des entreprises retenues pour ses travaux qui devraient débiter Fin Janvier :

Lot n°1 – SAS COSTA-FERREIRA - DEMOLITIONS GROS-OEUVRE

Lot n°2 – SARL MARCENAC et Fils - CHARPENTE BOIS

Lot n°3 – Ent. BOUSQUET SARL - COUVERTURE ZINGUERIE

Lot n°4 – SAS Etienne CAUMON - MENUISERIES EXTERIEURES

Lot n°5 – SAS Etienne CAUMON - MENUISERIES INTERIEURES

Lot n°6 – Édouard BIGAND - CLOISONS SECHES FAUX-PLAFOND

Lot n°7 – BRUNHES JAMMES SA - CARRELAGE FAIENCE

Lot n°8 – SAS DELPON - PEINTURES

Lot n°9 – BLANQUI Gérard et Benoît - PLOMBERIE SANITAIRE CHAUFFAGE

Lot n°10 – SARL Pierre LAROUSSINIE - ELECTRICITE

Aménagement des combles

Les combles



Notre Dame en Châtaigneraie

A partir du premier dimanche de l'Avent il n'y aura plus de messe tous les dimanches à Leynhac.

C'est après une délibération longue et difficile en conseil pastoral que cette décision a été prise à l'unanimité. Mais afin de permettre aux enfants catéchisés de Leynhac (**qui sont au nombre de 11**) de participer plus souvent à l'Eucharistie, il nous a été proposé une messe tous les troisièmes dimanches de chaque mois à 10h30 à Leynhac. Ainsi que le jour du 15 août qui est une fête patronale.

Un panneau d'affichage extérieur a été installé à la sortie de l'église. Vous pouvez y consulter les annonces paroissiales.

Il est rappelé que des permanences sont à votre disposition pour tout renseignement, vos intentions de messes, vos dons :

lundi : 9.30 - 12h **jeudi** : 9.30 - 12h **vendredi** : 14.30 - 16.30

au secrétariat paroissial 1 rue Ste Agnès à Maurs. tél : 04.71.49.01.84.

Enfance et Jeunesse

Vie de l'école

Pour cette année scolaire 2012/2013, l'effectif de l'école augmente encore un peu, avec un total de 41 élèves.



L'équipe a changé suite au départ de Aurélie Bonal :

Nadège Feyt, la Directrice prend en charge la classe des plus grands qui comprend 3 CE1, 6 CE2, 6 CM1 et 7 CM2, soit un total de 22 élèves.

Florian Johany, s'occupe quand à lui de la classe des Maternelles-CP composée de 5 PS, 5 MS, 4 GS, 5 CP , soit un total de 19 élèves.

Odette Suc s'occupe de la garderie du matin, de la matinée en classe de Maternelle-CP ainsi que du service des repas avec Noëlle Charbonnel le midi.

Sandrine Franchomme s'occupe quant à elle de la sieste des plus petits, de la fin de l'après-midi en classe des Maternelle-CP et de la garderie du soir.

Nous avons accueilli Joëlle Bigand qui s'occupe de l'entretien des locaux le soir après la classe.

Le fonctionnement pédagogique a été légèrement modifié, Florian Johany prenant en charge l'apprentissage de la découverte du Monde et de l'Anglais des CE1. Pendant ce temps de décroisement, les plus grands travaillent des Sciences, de l'Histoire, de la Géographie, de l'Instruction Civique ou de l'Anglais avec Nadège Feyt. L'aide personnalisée (soutien scolaire) s'effectue toujours de 11 h 45 à 12 h 15 pour les élèves nécessitant une prise en charge dans certaines matières.

Concernant les sorties scolaires, les élèves de CP jusqu'au CM2 ont participé au CROSS cantonal le 16 octobre dernier.

La communauté de commune de Mours offrant la possibilité d'assister à des spectacles de qualité et adaptés à l'âge des enfants, les plus jeunes se sont rendus à Quézac le 10 décembre et les plus grands le 14 décembre. Ils ont été ravis de ces deux représentations.

D'autres sorties auront lieu dans le courant de l'année : Orientation pour les Maternelles-CP au mois de mars, Ultimate et Sports collectifs pour les plus grands en avril et Randonnée pour tous au mois de juin.

La classe des CE1- CE2 – CM1 et CM2 participe cette année à un projet musical collectif intitulé « Ecoles en Choeur » avec la collaboration d'autres écoles et d'un conseiller pédagogique en Musique.

L'école participera au célèbre festival d'expression enfantine qui a lieu au mois de mai à Aurillac afin de présenter le travail musical accompli durant l'année.

Nous espérons que toutes ces informations vous auront permis de suivre l'évolution de l'école.

Cordialement, les enseignants.

Transport scolaire

Depuis la rentrée de septembre, la Commune de Leynhac ne s'occupe plus du ramassage scolaire car la Communauté de Communes du Pays de Maurs est devenue Gestionnaire de Proximité des Transports Scolaires (GPTS) ce qui lui permet d'avoir une gestion unifiée de l'ensemble des transports scolaires (primaires et secondaires) sur son territoire.

Cette réorganisation prône l'engagement d'un nouveau partenariat entre la Communauté de Communes et le Conseil Général. (ce dernier a augmenté sa prise en charge financière). Le financement sera réparti de la façon suivante : Conseil Général 82,5 % - CCP de Maurs 7,5 % - Familles 10 %.

Nouveau local pour la garderie scolaire

Depuis la rentrée des classes après les vacances de Noël, nos enfants ont découvert le nouveau local affecté à la garderie scolaire et la sieste des petits de la maternelle. Situé au 2^{ème} étage du bâtiment accueillant les salles de classe, ce nouvel espace apporte confort, sécurité à ses nouveaux occupants. Ce 2^{ème} étage est également équipé d'un local sanitaire. Quelques petits aménagements seront réalisés prochainement.

Merci aux locataires des appartements communaux pour leur compréhension face au dérangement causé par les nuisances sonores des travaux.

Mise au point au niveau de la discipline scolaire

Cette année, la Mairie a dû convoquer TOUS les parents d'élèves à une réunion le vendredi 6 avril ainsi que le personnel de l'école, suite à des incidents dans les locaux scolaires remettant en question le respect et la discipline (agression verbale de parent envers des élèves durant le temps scolaire, non respect de l'autorité de la directrice de la part des enfants et des parents).

Achats divers

Le matériel de musique et l'équipement de sport étant devenu obsolète, il a été renouvelé pour un montant de 1 003,67 € TTC (308,90 € pour la musique financée par la Mairie et 694,77 € pour le sport financé par l'Association des parents d'élèves).

Le contrat de maintenance du photocopieur par la société BUROTIC SYSTEM n'a pas été renouvelé car le matériel ne fait plus parti de leur parc. Un contrat de location du même type que celui du photocopieur de la Mairie, avec reprise est signé depuis octobre 2012 pour un montant de

Tarifs 2012 /2013

Cantine : Ticket repas enfant : 2,55 € Ticket repas adulte : 5.5 €

Goûter : Ticket mensuel : 3,20 €

Garderie : ticket 1 garde : 1.00 Euro (matin **OU** soir) / ticket 2 gardes : 1.50 Euros (matin **ET** soir)



Vie Associative & Animation

Les bénévoles constituent le cœur et le fondement de la vie associative, alors **MERCI** à tous nos bénévoles Leynhacois qui consacrent une partie de leur temps à la vie associative et permettent ainsi à tous les habitants de profiter pleinement de nombreuses manifestations de qualité et variées.

On le sait, il existe un peu partout une crise des vocations. L'engagement est un pas qu'il est de plus en plus difficile à franchir. La relève est souvent difficile à assurer au sein d'une association et c'est pourquoi on tient à vous dire un grand merci à vous tous qui avez su vous engager et qui œuvrez, le plus souvent discrètement, dans l'anonymat. Un très grand merci pour le travail que vous accomplissez pour créer ce lien social qui assure à notre village un « bien vivre ensemble ». Un merci particulier à Roger BALDY, figure incontournable du monde associatif local pour ses 50 années de bénévolat !!

Bernard Laporte a dit lors du conseil national de la vie associative :

« La liberté d'association, c'est la liberté de se réaliser dans le domaine que l'on souhaite, la liberté d'être utile aux autres de la manière qu'on a choisie ».

Alors on vous souhaite pour 2013 d'être toujours plus nombreux à profiter pleinement de cette liberté qui vous conduit à jouer un rôle essentiel en faveur de l'échange et de l'amitié, du respect de l'autre et de la solidarité.

**Adhérez, participez à la vie associative communale
et rejoignez l'enthousiasme de nos bénévoles !**



Subventions Communales :

Le dynamisme de la vie associative est une des richesses de la vie locale et contribue au développement éducatif, culturel, social et sportif des habitants. La Mairie de Leynhac a toujours soutenu les initiatives menées par des associations en restant cependant vigilante à la bonne utilisation des fonds publics. Jusqu'en 2010 la municipalité accordait des subventions à des associations sans une demande préalable de celles-ci. Mais selon les dispositions légales, une subvention n'est jamais attribuée spontanément. Il appartient donc à chaque association d'en faire la demande par transmission d'un dossier **avant le 28 février de chaque année**. (Dossier disponible en mairie).

La commune peut accorder des subventions à des associations régies par la Loi du 1er juillet 1901, dont les objectifs sont reconnus d'intérêt général et en cohérence avec la mise en œuvre de la politique municipale dans les limites des crédits autorisés au budget annuel de la commune. Elle soutient en priorité les manifestations qui ont lieu sur son territoire et qui profitent à un maximum de Leynhacois.

L'Association des parents d'élèves

L'association des parents d'élèves s'est réunie en assemblée générale le vendredi 14 septembre 2012.

Le bilan global pour l'année scolaire 2011/2012 est déficitaire de 1 437€. Ceci s'explique par :

⇒ Des manifestations qui ont connu un succès moindre par rapport aux années précédentes.

⇒ Le financement par l'association de plusieurs activités et équipements : La classe de mer de 5 jours à MESCHERS (17) pour les primaires / La journée à la Ferme de Daudé à OMPS pour les maternelles / De nouveaux équipements pour la cour / Le Noël de l'école

De plus l'APE prend en charge les frais de transport des enfants pour les différentes sorties et regroupements pédagogiques.

Au cours de cette assemblée générale, le bureau a été reconduit dans ses fonctions avec quelques changements. **Le nouveau bureau est composé de :**

Marie-Eve LAFON et Aurélie CAUMON : co-présidentes

Catherine PICAROUGNE : trésorière

Patricia FOURNIER : trésorière adjointe

Nathalie ROQUES : secrétaire

Sylvie BAC : secrétaire adjointe



Le calendrier des manifestations 2012/2013 :

- La randonnée des familles du dimanche 16 septembre a été une journée très agréable pour les familles présentes.

- La braderie du 07 octobre 2012 a connu un grand succès avec de nombreux exposants et visiteurs malgré le temps.

- Le quine a eu lieu le dimanche 11 novembre 2012. Bon nombre de joueurs sont venus, dans une ambiance bonne enfant, essayer de remporter les nombreux lots mis en jeu.

- La belote du vendredi 30 novembre 2012 avec une participation au téléthon a été plus bénéfique que l'an passé.

- Une nouvelle manifestation se déroulera le dimanche 24 février 2013 avec des ateliers jeux, lecture et créativité, ouverte à tous, enfants et adultes.

Nous avons besoin de bénévoles pour cette journée alors n'hésitez pas à nous contacter !

- La séance cinéma aura lieu le dimanche 24 mars 2013 après-midi (le choix du film n'est pas encore fait).

- Le vide-grenier en collaboration avec le comité des fêtes aura lieu le dimanche 26 mai 2013.

- La fête de l'école clôturera ce calendrier le samedi 29 ou le dimanche 30 juin 2013.

Une mobilisation de tous est nécessaire pour que nos enfants puissent continuer à faire des sorties et des activités durant l'année scolaire.

Merci enfin à toutes les personnes qui ont aidé avant et le jour des manifestations.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2013 !

Le Comité des fêtes

Au sein du Comité des Fêtes, l'année débuta par le concours de belote du mois d'avril avec un bon nombre d'équipes venues de Leynhac et des communes voisines.



Le 13 mai, la randonnée pédestre a permis à une trentaine de marcheurs de découvrir les chemins de la commune et de partager une pause musicale et gustative au Château de Lacoste.

Le vide-grenier du 27 mai organisé en partenariat avec l'APE a connu une baisse de participation en terme d'exposants avec une forte concurrence aux alentours mais les personnes présentes ont fait de bonnes affaires, le déjeuner aux tripoux a fait le bonheur des gourmets et des gourmands.

Le 23 juin, nous avons relancé le feu de la Saint-Jean. Ce fut un bon moment convivial et festif animé par des musiciens locaux.



En cette année 2012, nous avons fêté lors de notre sortie de fin de saison les 50 ans de bénévolat de Roger BALDY au sein du Comité des Fêtes.

Les festivités du mois d'août commençaient par la randonnée équestre et pédestre le dimanche 12 août avec la participation d'une cinquantaine de marcheurs et une trentaine de cavaliers venus de la région et des départements voisins partis via Fabrègues en direction de Saint-Antoine où se déroula le repas de midi au milieu des bois et retour vers le moulin de la Morétie, Roc du Castel. Cette randonnée connaît un bon succès et sera reconduite l'année prochaine.

Le 15 août débuta avec le réveil explosif, la messe de l'Assomption, suivie de la Cérémonie au Monument aux Morts et du vin d'honneur offert par la Municipalité puis du buffet campagnard. L'après-midi était consacrée aux enfants petits et grands ont pu apprécier les jeux mis en place par le Ludobus, le maquillage avec Pintaboule et le spectacle : « impro à gogo ».



La fin d'après-midi et le début de soirée furent gâchées par la pluie. L'apéro concert animé par la Chanson Nette s'est déroulée dans une bonne ambiance et coup de chapeau aux cuistots pour la préparation des grillades et frites sous la pluie. La retraite aux flambeaux permit d'amener le public sur la place de l'Eglise pour le spectacle « Son et Lumière » qui n'a pu être proposé en totalité à cause de la pluie. La Chanson Nette clôtura la fête en musique.

Le concours de belote du mois d'octobre a rassemblé 52 équipes autour des tapis et clôtura le calendrier des manifestations pour 2012.

Le Comité des Fêtes remercie toutes les personnes qui par leur don ou leur participation au cours des diverses manifestations permettent de pérenniser l'animation dans le village ; Le Comité est à la recherche de bénévoles pour donner de nouvelles idées mais surtout pour les mettre en application, alors n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

Bonne Année et Bonne Santé à tous pour 2013.

Le Comité

Bogu'Art Leynhac

Bogu'Art Leynhac est née du concept Bogu'Art mis en place à Boisset . Le désir affiché de cette association est de montrer que la vie culturelle peut aussi exister à la campagne, de la musique au

Théâtre en passant par la photo, la video etc... Une partie du public venue d'ailleurs peut aussi découvrir la richesse de notre patrimoine et le charme de nos villages.



Plusieurs manifestations se sont déjà déroulées avec un succès certain :

5 juillet 2011 : Concert dans l'Eglise par le « Trio Baroque d'Olt »

31 mars 2012 : Soirée théâtre avec le GIAThéâtre et « La Visite de la Vieille Dame »

3 juillet 2012 : Concert dans l'Eglise par le Quatuor « Cellibass »

Sont programmées pour 2013 :

26 janvier 2013 : Des chansons françaises avec un concert du groupe vocal : « Mélodies en sous-sol »

30 mars 2013 : Soirée théâtre avec la troupe « Arpajon sur scène » et les «Nouvelles Femmes Savantes »

début juillet 2013 : Concert (à préciser)

Société de Chasse de Leynhac

Cette année, le bureau a été entièrement renouvelé.

Composition du Conseil d'Administration :

Administrateurs : Ms René BIGAND, Olivier CROS, Jean-Noël FAU,
Laurent PICAROUGNE, Yannick RIGAL.

Membres du Bureau : Trésorier : Jean-Pierre MURATET
 Secrétaire : Mathieu AURIAC
 Vice-Président Guillaume ROUQUIER
 Président : Christian FELGINES

Le nombre de chasseurs a légèrement augmenté : 46 cartes validées pour la campagne 2012/2013.

Les sangliers étaient bien présents sur la commune à l'ouverture de la chasse. Ils ont par ailleurs causé quelques dégâts dans les cultures. Le lièvre paraît en légère diminution cette année.

Notre concours de belote du 23 novembre, a été un succès avec 44 équipes engagées.

Merci à tous ceux, participants ou non qui y ont contribué.

Evénements à venir :

En février, Brevet de chasse au lièvre sur un week-end. Guillaume Rouquier, notre vice-président est chargé de son organisation.

Le 14 août, nous avons également prévu une soirée grillade dans le cadre de la Fête.



L'année 2012 fût encore une belle année pour le Leynhac-Moto-Quad avec de nombreuses manifestations et pleine de nouveautés.

Les deux premières nouveautés ne se sont pas faites attendre longtemps. En effet, nous avons conçu un calendrier pour l'année 2012, le but étant de retracer des événements passés et les partager avec tous et pourquoi pas donner envie à certains curieux de s'y essayer. Le L.M.Q. tient à remercier « Lezart Créations » pour la réalisation de cette sublime maquette. Vu l'enthousiasme que cette action a suscitée, elle est renouvelée pour l'année 2013 avec un thème que vous découvrirez bientôt à vos portes ... Peu de temps après, nous avons l'honneur de proposer à la vente des vestes marquées du logo de l'association, toujours accessibles à tous sur réservation.

Au cours du mois d'avril, plus précisément à Pâques, a eu lieu notre traditionnelle randonnée suivie du repas avec le retour de la paella. Comme chaque année, c'est une manifestation qui regroupe toujours autant de randonneurs quads et motos avec 45 machines pour environ 60 personnes. Ces derniers ont arpenté près de 100 km de chemins près de la rivière «Lob» entre Cantal et Aveyron. Quant à la soirée/repas, malgré une succulente paella, elle n'a pas eu le succès escompté, les convives ne furent qu'une cinquantaine pour profiter de cette bonne ambiance.

Mais la manifestation la plus importante de la saison, est bien la course du championnat UFOLEP du Cantal qui s'est déroulée le 29 juillet 2012. Cette année nous avons changé l'emplacement de la course et nous remercions bien évidemment les propriétaires de nous avoir accueillis sur leurs terres. Comme l'an passé, à la veille de la course, nous avons concocté une soirée « grillades » ouverte à tous, sans réservations, lors de laquelle vous êtes nombreux à être venu partager ce moment de convivialité autour d'un verre et d'une barquette-repas.

A l'occasion de ce week-end, vous avez pu découvrir la troisième nouveauté. Il s'agit des éco-verres à l'effigie du club, consignés et réutilisables. Le but de cette démarche étant d'inscrire notre association dans le respect de l'environnement en diminuant la quantité des déchets occasionnés par cet événement.

Le lendemain, nous avons eu la chance d'avoir le soleil avec nous, afin de réaliser une très belle journée dont chacun a pu apprécier le succès et l'organisation en place. Pour cela, l'aide d'une vingtaine de bénévoles, du comité des fêtes, et des agriculteurs qui ont bien gentiment prêté leurs matériels, était essentielle. Un grand merci à toutes ces personnes qui ont répondu présent ! Encore une fois ... !

Début octobre s'est tenue notre assemblée générale avec quelques modifications du bureau qui se compose comme suit :

Président : Pierre Cazes

Trésorière : Nathalie Rieu

Vice-président : Patrice Nau

Secrétaire : Nicolas Rives

Cette nouvelle saison 2012-2013 débute par plusieurs complications pour notre petite association mais aussi de nouvelles ambitions. Tout d'abord, le club connaît une importante baisse du nombre de licenciés, suite à une augmentation des tarifs par la fédération nationale. De plus, pour des raisons réglementaires et de sécurité, nous sommes contraints d'arrêter les baux sur nos deux terrains d'entraînement.

Cependant, pour 2013, notre projet consiste à trouver environ 3 hectares pour y implanter un circuit permanent qui respecterait toutes les conditions imposées. Nous sommes prêts à étudier toutes vos propositions !

Enfin, la randonnée au profit du Téléthon a eu lieu le 2 décembre 2012. Une manifestation qui s'est déroulée dans le froid et la neige mais tout de même bien réussie. Pour que les participants puissent se réchauffer à leur retour sur Leynhac après 80 km de balade, Elise Bruel leur avait préparé un bon repas dans la salle des fêtes communale. Nous rappelons que le Leynhac-Moto-Quad reverse l'intégralité des recettes au Téléthon. A ce titre, nous remercions la municipalité de la gratuité de la salle, pour cette journée.

Toute l'équipe du Leynhac Moto Quad vous adresse ses meilleures vœux pour l'année 2013 !



Le Club de l'Amitié

Et nos Aînés !

Notre Club compte 80 adhérents.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le 10 mars 2012 à la salle Jean Cipièrre à Leynhac ; Nous étions nombreux. C'est un moment fort pour notre club, nous n'avons rien changé à nos activités.

Janvier : Galette des Rois et stockfisch au Théron (Saint-Santin)

Février : le loto qui attire la foule à Leynhac.

Avril : repas chevreau à Grand Vabre ; Il a eu du succès et nous étions conviés chez Marie.

Juin : journée de la forme à Cassaniouze.

Juillet : journée détente au Lac de Tolorme. Visite du Château des Bessonies et repas au restaurant de la presqu'île, ensuite promenade autour du lac pour les marcheurs, et petite sieste sous les arbres pour les autres. Journée très appréciée.

Septembre : sortie en car au Domaine de Gaillac. Il y en avait pour tout le monde. Visite du Musée des vieux outils, matériels anciens, repas très apprécié ensuite spectacle équestre de toute beauté. Très fort en émotion et départ pour la , un peu express mais bon, nous verrons une prochaine fois.

Octobre : sortie en voiture particulière au Musée du Veynazès avec repas à Sansac chez Josette.

Peut-être pourrions nous mieux faire ?

Mais nous tenons compte de la mobilité de nos adhérents, car c'est avant tout pour apporter un peu de soutien à nos aînés, pour les soustraire une journée de leur solitude, pour tisser des liens d'amitié avec les personnes âgées, les sortir de leur quotidien.

Le Club est ouvert à tout le monde ; nous vous y attendons, poussez la porte, entrez et nous vous recevrons avec grand plaisir.

En tout cas n'oubliez pas notre prochain rendez-vous le 12 janvier 2013 pour un après-midi théâtre avec dégustation de la galette. Nous vous tiendrons au courant pour la suite du programme.

Bonnes fêtes de fin d'année, et tous nos vœux pour la nouvelle année.

« A l'ou qué bé ! Bonno annado ! »

L'Association Marguerite et Joseph Clauzet

Cette année encore la Chapelle du Pont a reçu de nombreux visiteurs ; ce qui prouve l'attachement et l'intérêt pour notre patrimoine.

L'Assemblée Générale de notre Association a eu lieu à la Chapelle Notre Dame du Pont, le samedi 18 août, après la messe célébrée par le Père Selves, curé de Notre Dame en Châtaigneraie.

M. Jacques Caumon, Maire de Leynhac, a assisté à la réunion présidée par Mme Galtier en présence du bureau et des fidèles habitués. Il a rappelé que l'entretien et les travaux de rénovation sont assurés par la commune, propriétaire des lieux. Les visites, par contre, sont principalement assurées par des membres de l'Association.

Suite à un glissement de terrain au-dessus de la Chapelle, un enrochement a été réalisé. La terre a été apportée en bordure de ruisseau pour agrandir les aires de stationnement et de repos. M. le Maire doit poursuivre l'étude des dossiers concernant la réfection du balcon et l'aménagement des toilettes. Notons que la commune a effectué d'importants travaux aux abords de la Chapelle. Ce qui paraît maintenant le plus urgent, c'est la réfection de la balustrade et du balcon pour des raisons de sécurité et d'esthétique. L'Association rappelle qu'elle apportera son soutien financier pour la réalisation de ces travaux.

Il faut remercier les bénévoles qui entretiennent les abords de la Chapelle et la Fontaine.

Tous les visiteurs qui viennent pour les Journées du Patrimoine et durant l'été, apprécient la préservation, la conservation et la valorisation de notre patrimoine ; d'où le mérite de s'y investir.

Vie Economique

Zoom sur ...

MDI Création



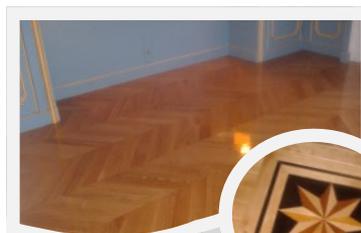
Installés depuis septembre 2011 au « Traversou » sur notre commune, Julien COSSARD et Dorothée SABUT, tous deux originaires de notre Châtaigneraie cantalienne, accompagnés de leur fils Téo âgé de 3 ans, ont emménagé dans la maison familiale. Lassés du rythme de vie urbain, et voulant s'offrir une meilleure qualité de vie, ce déménagement leur a paru une évidence, malgré l'incertitude liée à l'emploi.

Aucun regret : Dorothée a trouvé une place en tant qu'aide soignante dans une maison de retraite à la ville d'Aurillac.

Quant à Julien, diplômé d'un BEP ébénisterie/restauration obtenu à l'école Boule de Paris, il travaillait en région Parisienne (Seine et Marne) chez CADM, entreprise essentiellement prestataire auprès de Leroy Merlin, et ce pendant 4 ans. Au sein de cette société, il se spécialise dans un autre domaine : designer, création de plans en 3D sur ordinateur puis réalisation pour les halles d'exposition et ce pour toutes les pièces de la maison (intérieur et extérieur). En plus de travailler tout support en bois (cuisine, parquet, portail), il acquiert d'autres compétences et travaille tout type de matériaux : carrelage, peinture, plaquo.

Riche de ses expériences passées et sur les conseils avisés de son ami (son ancien employeur), il crée son entreprise individuelle en février 2012 : « **MDI Création** », Menuiserie-Décoration-Intérieure ; il a réalisé plusieurs travaux sur nos communes voisines, mais aussi sur Figeac, Cahors, Espinat ...

Très mobile, il a conclu un marché sur Paris (Ivry/Seine et Rosny/bois), un chantier très conséquent : réalisation des nouveaux « showrooms » de Leroy Merlin (salles d'exposition) et ce en 3 semaines. En février, il a pour mission de rénover un appartement du sol au plafond, sauf électricité et plomberie.



Julien COSSARD avoue avoir une passion dévorante : création d'ameublement, de l'élaboration du plan à la fabrication du produit. Son credo : « **Votre envie, votre création** ». Cela peut être une bibliothèque, un dressing, une cuisine, volets, portail... Il créera en fonction de ce que vous voulez !

N'hésitez pas à le contacter, votre devis sera gratuit :

MDI Création - Téléphone : 06-43-12-59-02 – MDICREATION@GMAIL.COM

Marcel ROQUESSOLANE



Marcel Roquessolane est le gérant d'une société de travaux de maçonnerie générale et de gros œuvre de bâtiment dont le siège social se situe à Saint Antoine.

Après avoir essuyé les bancs de l'école à Maurs puis au Lycée technique pour préparer un BEP comptabilité qui ne lui convenait pas, Marcel est parti travailler à 17 ans comme saisonnier pour les betteraves pendant trois saisons à Saint Just en Chaussée dans l'Oise. Dans la même période il découvre le métier de bûcheron chez Monsieur SUC.

De retour de son service militaire dans l'aviation en tant que magasinier à Aulnat (63), en 1975, il trouve en quelque mois une place de maçon dans l'entreprise « Valentin » à Saint Antoine, et il découvre ainsi le métier qui va être le sien.

Aussi, dès 1976, il suit une formation accélérée pour apprendre et se perfectionner dans le métier de la maçonnerie. Il va travailler pour Mr Valentin jusqu'en 1990, année où il va reprendre la société avec le salarié qui travaille encore avec lui.

Durant ces années, Marcel Roquessolane emploiera jusqu'à 4 personnes.

Dans ses nombreux chantiers, **un** a un relief particulier. En effet, son entreprise s'est occupée de la restauration intérieure et extérieure du Château d'Enraygues à BOISSET en 1991.

Ce chantier lui a permis de recevoir « le prix du patrimoine » en 1993 par la délégation Auvergne de la fondation « Vieille Maison Française » qui contribue entre autre à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine.

Depuis, il a pu effectuer de nombreuses restaurations de monuments tels que le Manoir du Noyer à Leynhac, le Manoir d'Armans à Saint Etienne de Maurs, l'Eglise de Saint Antoine, le Château de la Mothe à Calvinet et le Château de Laborie à Maurs.

Ce qui est sur, c'est qu'il a bien fait de ne pas continuer dans la comptabilité car notre patrimoine n'aurait pas pu bénéficier de son savoir-faire. En plus de son travail, il n'hésite pas à donner de son temps et de participer activement à la vie associative de Leynhac au travers de l'Association de Chasse.

Nous lui souhaitons une très bonne continuation et encore de belles réalisations.

Tarifs

Pour tous renseignements s'adresser à Carole PASSERINI, secrétaire de Mairie.

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT PÉRIODE DU 01/07/2012 AU 30/06/2013

Eau : Location compteur ordinaire : 65.00 €

Location Compteur Intermédiaire : 20.00 euros / an

Consommation de 0 à 100 m³ : 1.50 € / m³

Plus de 100 m³ : 1.00 € / m³

Assainissement : 1.10 euros / m³

Paiement : Abon. 1er semestre 2013

Cons. 2ème semestre 2013

Le Conseil Municipal reconduit la facturation à prix coûtant des fournitures utilisées lors de la pose d'un compteur (hormis le compteur lui même), du remplacement d'un compteur suite au gel, des fournitures nécessaires lors de toutes interventions spécifiques sur le réseau à la demande de l'abonné.

TENNIS ET MINIGOLF

L'accès au Mini Golf est interdit en raison de détériorations. Le terrain de tennis reste à disposition gratuitement.

POUR LA LOCATION DU MOBILIER UTILISÉ EN DEHORS DE LA SALLE JEAN CIPIÈRE

- Table rectangulaire : 6.00 €
- Banc : 1.50 €

Location salle Jean Cipièrè

TARIFS 2013 : Deux périodes dans l'année ont été définies : ETE : du 16 avril au 14 octobre

HIVER : du 15 octobre au 15 avril

Les charges : eau - électricité - gaz - ménage - chauffage en hiver et produits d'entretien, sont comprises dans la location.

A la réservation il vous sera demandé : un dépôt d'une caution de 500 €, la signature d'une convention de location et une attestation de responsabilité civile.

Toute dégradation et vaisselle casées ou perdues entraînera une facturation à prix coûtant (TVA comprise) établie au nom du locataire.

La sono est réservée uniquement aux associations communales.

Le nettoyage est effectué par Dispo Services (dont 2 heures sont inclus dans le tarif de location, le supplément horaire reste à la charge de la commune)

Il est demandé aux utilisateurs : de ranger le matériel (tables, bancs, chaises..) ; de passer le balai dans la salle ainsi que sous le préau.

La vaisselle est comprise dans le forfait location et doit être rendu propre.

Tarifs à la ½ journée (12h) : 10h/22h ou 17h/5h

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	45		31	76 €
	hiver	45	22	31	98 €
Particulier Hors commune	été	90		31	121 €
	hiver	90	22	31	143 €

Tarifs à la journée (24h) : 8h/8h

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	85		31	116 €
	hiver	85	22	31	138 €
Particulier Hors commune	été	170		31	201 €
	hiver	170	22	31	223 €

Tarifs pour 2 jours :

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	170		31	201 €
	hiver	170	44	31	245 €
Particulier Hors commune	été	300		31	331 €
	hiver	300	44	31	375 €

Tarifs pour 3 jours :

		Prix de base	Chauffage	Ménage	Total
Contribuables	été	210		31	241 €
	hiver	210	66	31	307€
Particulier Hors commune	été	390		31	427 €
	hiver	390	66	31	486 €

Tarifs pour les associations communales :

	Eté	Hiver
La ½ journée (12h) : 10h/22h ou 17h/5h (concours de belote, spectacles, bal et quine)	34 €	51€
La journée (24h) : 8h/8h (Repas, repas dansant)	84 €	106 €

Les assemblées générales restent gratuites pour les associations communales.

Tarifs pour les associations extra-communales :

Assemblée Générale suivie d'un Repas	100 €
Assemblée Générale seule	31 € (tarif entretien salle)

Elles sont les bienvenues ...



Ysée PONS
Née le 27 janvier



Zélie MALBERT
Née le 27 octobre



Camille FONTANGES
Née le 8 novembre

Abigaël WATRA PORTE
Née le 28 novembre

Nouveaux habitants



- Michel CASTAN et Nathalie , qui logent dans un appartement communal.
- Sébastien MOMBOISSE, qui occupe un logement communal.

A noter également, le rapprochement de nos voisins : Marie et David MALBERT, à l'Héméral.

Ils ne sont plus

- Le 14 janvier : Marie-Louise MARIOT (Puech-Lavigne)
- Le 18 janvier : André MARCENAC (Le Bon coin)
- Le 23 mai : Marcel BOUQUIER (Albourg)
- Le 21 juin : Julia BERSAGOL, veuve FEL (Puech Gineste)
- Le 18 juillet : Angèle BOUQUIER (Bouygues Albos)
- Le 5 août : Jean, Noël ROBERT (Cabrespines)

Il faut rajouter :

René ANDRIEU, décédé le 31 décembre 2011, ancien fermier de Lacoste

Fernand CAZES, décédé le 1 février (La Barésie)

Pierre GRAVES, le 14 avril. Il aurait eu 100 ans le 27 avril

Paul TIMMERMANS à Eindhoven PAYS BAS, le 25 novembre. (Rascuéjouis)

Ce sont des anciens résidents de Leynhac (certains), d'autres propriétaires de résidence secondaire



En bref

Couverture du bulletin 2012

Leynhac haut en couleur vu par nos enfants !

Tout au long de ce bulletin et en couverture, vous avez pu admirer le talent artistique de nos enfants des classes de Primaire de notre école, sous la houlette de leur maîtresse Nadège Feyt. Ils ont pu donner libre cours à leur imagination et à leur créativité très fertiles, pour notre plus grand plaisir !

Vidéo de Leynhac

En ce début d'année vous pouvez découvrir sur notre site internet www.leynhac.fr, une très belle vidéo sur notre commune réalisée par Yves Gratacap. Très belle initiative de sa part et très beau travail de réalisation. Merci de faire ainsi la promotion de notre village.

Récompenses

Lors de leur concours annuel, l'Académie de Tri-poux de Tours a élu comme 1er lauréat : Les tripoux Roquessolane de Maurs. devant les tripoux du Père Jean. Les tripoux Mas ont eu la 5^{ème} place ; Au total, 13 maisons boucherie-charcuterie ont participé."

Notre « hollandais photographe » Leynhacois nous a quittés

C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Paul, notre « photographe local ». Résidant dans sa maison de campagne à Rascuéjoul, auprès de sa compagne Elfrieded. Nous tenions à lui rendre ce petit hommage, car il faisait parti de la vie Leynhacoise, souvent présent à de nombreuses manifestations son appareil photo à la main où il a immortalisé bons nombres de personnes parmi nous. Il transmettait à travers ses photos sa générosité, sa passion et l'affection qu'il portait aux gens d'ici et à notre village.

26

Commande de Fuel

Depuis 2008, vous pouvez commander du Fuel en passant par un groupement mis en place sur le secteur par des habitants bénévoles et ainsi profiter de prix. Pour les commandes, vous devrez prendre contact avec les personnes concernées dans les différents secteurs et leur donner la quantité de fuel que vous souhaitez, au plus tard le jour indiqué ci-après. **Aucun appel ne pourra être pris en compte au-delà ces dates là.**

Dates approximatives des prochaines commandes :

15 Février	15 Avril 2013	15 Juin
15 Aout	15 Octobre	15 Décembre

Liste des personnes à contacter :

- Michel Ratier (Montplaisir /Leynhac) - 04.71.49.04.63
- Hervé Combret (Saint-Antoine) - 04.71.46.94.11 ou 06.87.96.25.55
- Daniel Lafon (Laveissière/Leynhac) - 04.71.46.77.98 ou 06.42.23.39.52

Site internet

Le site de Leynhac a besoin d'une bonne mise à jour, mais nous sommes toujours à la recherche de personne motivée et disponible pour aider Jacqueline Lacoste dans la maintenance et l'actualisation du site. Alors si vous savez vous servir d'un traitement de texte et que vous avez une connexion Internet contactez là au 04 71 49 02 79. Merci d'avance de votre aide.

Le PASS CANTAL d'élargit...

Il reste un chéquier pour vous aider à financer vos activités culturelles, sportives et de loisirs. Mais il va maintenant plus loin et s'étoffe de nouvelles aides qui vous accompagnent dans votre vie de tous les jours, de 11 à 25 ans. Pour chaque jeune cantalien une aide 100 à 300 € pour aider à financer le permis B ! Les dossiers de demande d'aide sont disponibles dans les auto-écoles et au Service Education, Jeunesse, Sport, Culture du Conseil Général. Toutes les infos sur le site : www.cantal.fr

Calendrier des Manifestations 2013

- 26 janvier** : Des chansons françaises avec un concert du groupe vocal : « Mélodies en sous-sol »
- 24 février** : Récréa Jeux avec des ateliers jeux de sociétés, en bois, lecture et créativité, ouverte à tous, enfants et adultes.
- en février** : Brevet de chasse au lièvre sur un week-end.
- 24 mars** : séance cinéma
- 30 mars** : Soirée théâtre avec la troupe « Arpajon sur scène » et les «Nouvelles Femmes Savantes »
- 31 mars** : Randonnée Quad et Moto avec repas du midi sur la boucle
- 26 mai** : Vide-grenier
- 30 juin** : Fête de l'école
- 3-4 aout** : Manche du championnat UFOLEP du CANTAL au lieu dit "Croix de Pierre"
- 14 août** : Grillade de la chasse
- 15 août** : Fête patronale
- 6 octobre** : Grande Braderie Spéciale Femme et Enfant
- 1 décembre** : Randonnée quad et moto au profit du Téléthon

Horaires d'ouverture au public de la Mairie

Secrétariat : Tous les matins de 9h30 à 12h00

Agence postale : Tous les matins de 10h à 12h

Recherche Généalogique : Tous les jeudis après-midi

Bibliothèque : du Lundi au Vendredi de 9h à 12h

Nous insistons sur le fait que les après-midi, Carole ne reçoit pas le public et n'assure pas de permanence téléphonique, nous vous demandons donc de respecter les horaires d'accueil.

Tél. : 04 71 46 96 52 - Fax : 04 71 49 04 92 - Mail : leynhac.mairie@wanadoo.fr

Les Permanences des élus :

Lundi : 10h-12h : Mme ROQUES Nathalie (2ième adjoint)

Mardi : 10h-12h : M. CAUMON Jean-Marie (1ier adjoint)

Mercredi : 10h-12h : M. CAUMON Jacques (Maire)

Vendredi : 10h-12h : M. MELZAC Richard (3ième adjoint)

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent aussi sur rendez-vous.





Dessin réalisé par la classe de CM1 (Alexandre Clarisse Jolan Kévin Marie-Pierre Romain)



Dessin réalisé par la classe de CM2 (Gaëtan Inès Jérémie Lucie Ludovic Manon Neijma)